

Centre de loisirs municipal

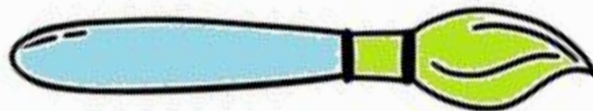
Les Salles Timbanques

Salles sur Mer



Projet pédagogique

2025-2028



Sommaire

Avant-propos

I) Le contexte

- A) Salles sur Mer
- B) Le public
- C) Les moyens humains
- D) Les moyens techniques

II) Les objectifs éducatifs et pédagogiques

A) Créer les conditions d'un bien être de l'enfant dans son temps de loisirs

- 1) Favoriser l'expression de l'enfant
- 2) Accompagner l'enfant vers la résolution de conflits
- 3) Accompagner l'enfant vers la gestion de ses émotions
- 4) S'adapter au rythme et à l'état des enfants

B) Développer l'autonomie de l'enfant

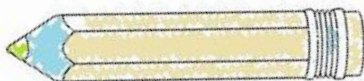
- 1) Favoriser le développement moteur et cognitif de l'enfant via les gestes du quotidien
- 2) Implanter le centre de manière adaptée

C) Développer la citoyenneté

- 1) Favoriser l'implication de l'enfant dans son temps de loisirs
- 2) Initier à la démocratie
- 3) Développer des projets collectifs

III) Evaluation





Avant-propos

Après 4 années de partenariat avec l'association d'éducation populaire « Angoul'loisirs », la Mairie a décidé au printemps 2025 de reprendre l'accueil de loisirs péri et extrascolaire à compter du 7 Juillet de la même année.

Cette décision s'explique principalement par la volonté de la Mairie de diminuer les tarifs du Centre de Loisirs afin d'être plus accessible pour toutes les familles.

La reprise en main par la Commune s'appuie sur une équipe compétente déjà présente dans ses effectifs de personnels : un animateur diplômé BPJEPS, ayant des expériences significatives de direction d'ACM et 2 animateurs intervenant sur l'ACM, tous trois mis à disposition de l'association.

Cette décision s'inscrit dans une dynamique communale d'initiatives et d'investissements éducatifs (végétalisation de la cour des maternelles, création du conseil municipal des enfants, ouverture d'un local jeune géré par Angoul'loisirs...).



Le contexte

A) Salles sur mer

Salles sur Mer est une commune d'un peu moins de 2.500 habitants, située au sud de La Rochelle, commune membre de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

C'est une commune disposant d'une démographie dynamique avec près de 300 habitants de plus entre 2010 et 2021.

16% de sa population ont entre 0 et 14 ans.

En 2021 il y avait 367 familles avec enfant(s).

Source INSEE.

La Commune possède un groupe scolaire avec une école maternelle, une école primaire et un Espace Projet Jeune géré par l'association Angoul'loisirs.

B) Le public

Le centre de loisirs accueille des enfants dont la très grande majorité fréquentent l'école primaire de la Commune.

Les enfants sont issus de familles dont les parents sont dans des catégories socio-professionnelles (CSP) diverses. La représentation des CSP est assez équilibrée même si les professions intermédiaires sont les plus représentées.

C) Les moyens humains

Le centre de loisirs s'articule autour d'un directeur animateur diplômé BPJEPS LTP et 3 animateurs diplômés BAFA. Ces 4 personnes interviennent également sur les pauses méridiennes et les garderies périscolaires non déclarées.

Le centre de loisirs est municipal et répond aux demandes de Madame le Maire et de ses Adjointes via la Directrice Générale des Services.

En dehors des animateurs, un agent de restauration, un agent de ménage et des agents du service technique peuvent aussi intervenir au sein du centre de loisirs.

D) Les moyens techniques

Le centre de loisirs est situé au sein même de l'école primaire du Panzay.

L'espace est composé de :

- 1 salle d'accueil et d'activités (également fréquentée tous les jours par les enfants durant les pauses méridiennes et la garderie du soir).
- 1 salle d'activités adaptée aux maternelles

- 3 cours*
 - 1 dortoir*
 - 1 salle de motricité*
 - 1 restaurant scolaire*
 - 1 grand espace régie/animateur
 - 1 salle vidéo*
- *partagés avec l'école.



Un city stade situé à proximité immédiate et des espaces verts (parc, terrains de sport...) à 5 minutes de marche sont aussi des lieux d'activités.

Le centre de loisirs ne possède pas de moyen de transport propre et use des services de transport en commun public et privé pour les déplacements vers des activités externes.

Les objectifs éducatifs et pédagogiques

Ils s'inscrivent dans le déroulement du PEDT (Cf. annexe 1) et de notre projet éducatif (Cf. annexe 2), à savoir d'**accompagner les enfants d'aujourd'hui vers l'habileté sociale et le bien être pour faire des adultes de demain des citoyens apaisés** en gardant pour objectifs : le développement du bien-être, de l'autonomie et de la citoyenneté de l'enfant.

Ils sont développés au travers des Accueils Collectifs de Mineurs et des Actions Educatives Péri-Scolaires du mercredi.

A) Créer les conditions d'un bien être de l'enfant dans son temps de loisirs

1) Favoriser l'expression de l'enfant

L'expression de l'enfant est le maillon central pour l'accompagner vers le bien être. C'est en parlant que l'enfant nous apporte toutes les données nécessaires pour bien le guider.

Ainsi, à la fin de chaque matinée et à la fin de chaque après-midi, un temps d'expression devra être organisé. Il pourra prendre plusieurs formes :

- un échange sur comment s'est passé le temps partagé jusque là
- un échange autour d'un sujet choisi
- une évaluation de l'activité et du vivre ensemble par les enfants aux mêmes.

Exemple de temps d'expression : l'évaluation par les enfants avec la méthode « sur le pouce ».

1 premier temps où chaque enfant donne son avis de manière non verbale



Top !



Moyen ...



Pas bien.

Un second où ceux qui le désirent détaillent leur choix.

Un premier « vote » pour évaluer les activités, un second pour le vivre ensemble.

L'expression de l'enfant devra être privilégiée au maximum et des temps d'expression pourront avoir lieu chaque fois que cela sera possible.

2) Accompagner l'enfant vers la résolution de conflits

Le conflit est une situation que chaque enfant sera amené à expérimenter très régulièrement. Le conflit est souvent vu de manière négative mais il est inhérent dans le vivre ensemble du fait d'envies et de visions souvent divergentes.

Il est souvent facteur de mal être chez les enfants.

Il faudra donc une équipe d'animation qui soit à l'écoute et au plus près des enfants pour pouvoir intervenir sur des cas concrets et accompagner les enfants vers une résolution de leur conflit.

Des animateurs qui jouent avec les enfants pendant les temps libres, des animateurs attentifs, des animateurs avec une posture de médiation, des animateurs qui incarnent ce qu'ils souhaitent inculquer aux enfants.

3) Accompagner l'enfant vers la gestion de ses émotions

Les émotions vont de pair avec les conflits. Il est plus difficile d'accompagner un enfant vers la résolution d'un conflit lorsque celui-ci n'a pas la maîtrise de ses émotions.

Il faudra là aussi faire preuve d'une grande écoute et d'une grande compréhension de l'équipe d'animation afin de réconforter et d'apaiser.

La bienveillance devra être de mise et les animateurs devront créer un grand lien de confiance avec les enfants.

Un enfant en proie à ses émotions qui pleure ou qui explose émotionnellement doit être apaisé et ce, qu'il ait été victime ou responsable d'un problème. Un enfant en proie à ses émotions n'est pas apte à écouter donc ni à entendre ni à comprendre. Il faut donc l'apaiser en priorité.

La réussite des objectifs 2 et 3 passera par la prise en compte de l'importance éducative et pédagogique qu'offrent les temps non organisés dans la journée de l'enfant. Ce sont des temps très concrets en termes de vivre ensemble, où de nombreux cas ont lieu et sur lesquels il est efficient de s'appuyer pour accompagner l'enfant dans un bien vivre ensemble et donc vers le bien être.

4) S'adapter au rythme et à l'état des enfants

La journée est organisée via une trame où se succèdent différents temps et différents rythmes afin de favoriser une bonne adaptation du déroulement au plus grand nombre.

a) Les différents temps d'une journée

Les temps libres	On joue et on dessine.
Les temps libres animés	On joue, on dessine, on peut faire des petites activités, on peut aller dehors.
Prépa sieste	1 animateur fait la liste des enfants et emmène les enfants récupérer leurs doudous puis prépare, avec les enfants, le dortoir.
Activités ou plan mercredis	Adaptées au temps de concentration des enfants.
Temps méga calmes	Enfants allongés ou assis sur des tapis, éloignés les uns des autres, musique apaisante,

	respiration, auto massage, narration d’histoire etc... En 3 mots : détente, bien être et zenitude. À adapter temporellement au besoin des enfants, de 10 à 20 minutes c’est bien.
Temps d’expression	Faire exprimer les enfants sur leur ressenti du temps qu’ils passent au centre, mais on peut aussi juste discuter avec eux sur des sujets adaptés qui les intéressent, le but c’est de faire parler les enfants.
La newsletter	Chaque soir d’accueil un membre de l’équipe d’animation prend un groupe d’enfants et écrit la newsletter à destination des parents.

b) La trame de journée des vacances

Heures	Que se passe-t-il ?
7h30-8h30	Ouverture puis Temps libre
8h30 -9h45	Temps libre animé
9h30	Prépa sieste
9h45	Rangement général !!!! + toilettes pour les maternelles
10h	Mise en jambe, comment ça va ? Présentation de la journée
10h15	Début activités
11h/11h30	Fin des activités + petit jeu collectif ou chants jusqu’à 11h30 si activités finies avant 11h30
11h30	Petits jeux collectifs (loup garou, facteur, chef d’orchestre etc ...) ou chants
11h45	Temps d’expression : C’était comment la matinée ?
11h50/55	Toilettes, lavage de main
12h	Repas
13h/13h15	Sieste et Temps Méga Calme.
13h30 /45	Temps libre.
14h/14h15	Temps libre animé
14h30	Rangement général !!!
14h45	Activités + réveil échelonné
15h30/15h45	Fin des activités - rangement /nettoyage + petit jeu collectif si activités finies avant 15h45
15h45	Temps d’expression : Débriefing de la journée (évaluation)
16h00	Goûter
16h20	Temps libre animé + la newsletter
18h00	Rangement général !!!
18h00-18h20	Temps libre
18h20 -18h30	Rangement, nettoyage table, tirage chasse d’eau, fermeture

c) La trame de journée des mercredis

Heures	Que se passe-t-il ?
7h30-8h30	Ouverture puis Temps libre
8h30 -9h45	Temps libre animé
9h30	Prépa sieste Rangement général !!!! + toilettes pour les maternelles
9h45	Mise en jambe, comment ça va ?
10h00	Plan mercredis (Cf. annexes) : phase 1 engagement
10h45	Temps libre
11h00	Plan mercredi : phase 2 découverte
11h45	Temps d'expression
11h50/55	Toilettes, lavage de main
12h	Repas
13h/13h15	Sieste et Temps Méga Calme.
13h30 /45	Temps libre.
14h/14h15	Temps libre animé
14h30	Rangement général !!!
14h45	Activités + réveil échelonné
15h30/15h45	Fin des activités - rangement /nettoyage + petit jeu collectif si activités finies avant 15h45
15h45	Temps d'expression : Débriefing de la journée (évaluation)
16h00	Goûter
16h20	Temps libre animé + la newsletter
18h00	Rangement général !!!
18h00-18h20	Temps libre
18h20 -18h30	Rangement, nettoyage table, tirage chasse d'eau, fermeture

B) Développer l'autonomie de l'enfant

1) Favoriser le développement moteur et cognitif de l'enfant via les gestes du quotidien

Nous favoriserons l'acquisition de techniques et de connaissances par les enfants en adoptant une posture évolutive du « faire avec » au « laisser faire » en passant par le « faire faire » selon le développement et les besoins de l'enfant tant sur les temps de repas, que sur les temps d'activités, les toilettes etc...

L'accompagnement de l'enfant dans ses temps non organisés sera là aussi important.

2) Implanter le centre de manière adaptée

L'implantation du centre sera évolutive en fonction de la définition de chacun de temps de la journée mais surtout en fonction de l'acquisition de compétences de la part des enfants.

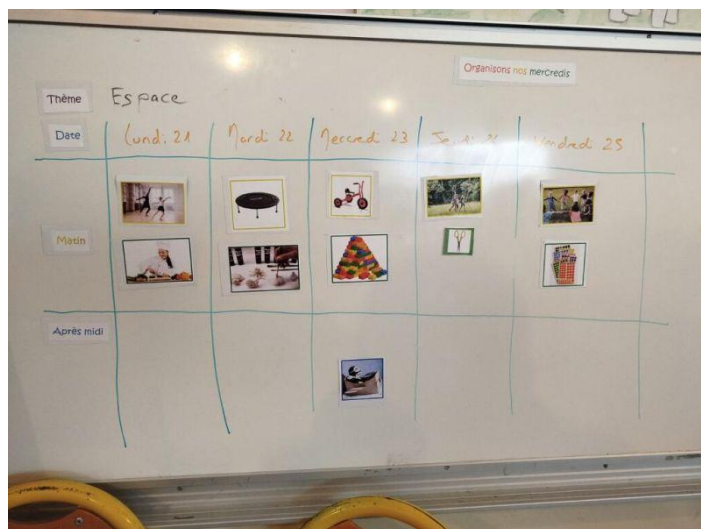
C) Développer la citoyenneté

1) Favoriser l'implication de l'enfant dans son temps de loisirs

Nous favoriserons l'implication de l'enfant en développant, ses facultés d'expression, son autonomie mais aussi en développant des outils adaptés qui lui permettront de prendre part au choix et à l'organisation de sa journée au centre de loisirs.

Le tableau du choix (version maternelle)

- des images d'activités
- en petit groupe, chaque enfant choisit une image et explique son choix aux autres
- Si plus d'images que de créneaux alors on vote
- on obtient le programme



Nous impliquerons aussi l'enfant dans la bonne tenue du centre (rangement, respect du matériel).

L'idée est un cursus qui part de l'apprentissage du choix à la maternelle jusqu'au développement de projets d'enfants en cours moyens.

2) Initier à la démocratie

La vie en collectivité amène irrémédiablement vers l'obligation de faire des choix collectifs. Tous les jours les enfants se trouvent face à la situation de devoir faire des choix pour notamment organiser leurs jeux.

Nous initierons les enfants à la démocratie en les mettant en face de choix à faire collectivement et en veillant à ce que les choix soient respectés ou remis en question d'une manière tout aussi démocratique par le dialogue et le débat.

3) Développer des projets collectifs

Au fur et à mesure que l'enfant acquerra des compétences et de l'autonomie, nous le guiderons sur comment valoriser ses acquis notamment en matière collective.

Ainsi, petit à petit, nous inclurons la notion de projet collectif via la même méthode que pour les autres apprentissages, en faisant avec, en faisant faire puis en laissant faire.

La posture de l'animateur devra donc être évolutive. D'un animateur initiateur et constructeur du projet avec les enfants à un animateur qui ne sera plus là que pour guider et veiller au bon déroulement pour laisser avancer les enfants en autonomie dans leur projet.

Evaluation

Méthode d'évaluation :

- 1) Données quantitatives. Prises régulières de mesures chiffrées de l'avancée de nos axes pédagogiques pour en dessiner l'évolution.
- 2) Données qualitatives. Réaliser régulièrement des questionnaires à l'attention des enfants et de leurs parents.

Axes pédagogiques	Critères	Non atteint	Partielle ment	Atteint
Créer les conditions d'un bien être de l'enfant dans son temps de loisirs				
Favoriser l'expression de l'enfant	- évolution du nombre d'enfants prenant la parole dans les temps d'expression			
Accompagner l'enfant vers la résolution de conflit	- évolution du nombre de conflits - évolution du nombre de conflits résolus par les enfants eux-mêmes			
Accompagner l'enfant vers la gestion de ses émotions	- évolution du nombre d'enfants mettant en pratique des conseils pour gérer leurs émotions			
S'adapter au rythme et à l'état des enfants	- ressentis fatigues - ressentis bien être			
Développer l'autonomie de l'enfant				
Favoriser le développement moteur et cognitif de l'enfant via les gestes du quotidien	- niveau technique des outils mis à disponibilité des enfants - niveau de compréhension du fonctionnement			
Implanter le centre de manière adaptée	-			
Développer la citoyenneté				
Favoriser l'implication de l'enfant dans son temps de loisirs	- nombre d'enfants participant aux choix ou proposant des activités ou participant à des projets			
Initier à la démocratie	- nombre d'actes démocratiques dans une journée			
Développer des projets collectifs	- nombre de projets collectifs menés			